

Journées des alternatives urbaines 2013

7 tables-rondes sur le
développement urbain
en Suisse

18 initiatives partagées et
écologiques

à (re)découvrir



Journées des alternatives urbaines, 3 et 4 mai 2013

Lieu: Maison de quartier sous-gare, Lausanne

Coordination: Association écoquartier, Régis Niederoest

Photos: Marius Affolter

Avec leur soutien

Ville de Lausanne

Ville de Renens

Ville de Morges

Canton de Vaud

Office fédéral du développement territorial

Office fédéral du logement

Banque Alternative Suisse

Fondation Charles-Léopold Mayer FPH

Partenaires médias

Le Courrier

LaRevueDurable

SavoirLibre

Nimag Networks

A découvrir sur www.alternativesurbaines.ch

Enregistrements audio, interviews vidéo, contacts et suite de cette première édition

Publication sur Citego

Ce document est publié sur www.citego.info, site international de ressources documentaires relatives aux thèmes: cités - territoires - gouvernance

Avant-propos

Les premières «Journées des alternatives urbaines» se sont déroulées les 3 et 4 mai 2013 à Lausanne. Initié par l'Association écoquartier, l'événement a donné lieu à 19 tables-rondes et conférences dédiées au développement urbain en Suisse et à la découverte d'initiatives citoyennes.

L'Association écoquartier, acteur citoyen dans le canton de Vaud du développement d'écoquartiers ou quartiers durables, est, dans son activité, au cœur des processus de développement et de renouvellement des espaces urbains. Convaincue qu'il faut ouvrir les alternatives possibles quant à l'évolution future de nos villes; convaincue que la population doit pouvoir s'appropriier les questions de développement territorial; l'Association a voulu permettre au grand public, comme aux spécialistes, de comprendre comment les villes suisses évoluent, d'ouvrir le débat sur leur avenir et de découvrir des initiatives partagées et écologiques porteuses d'avenir.

L'événement a été organisé et programmé avec la collaboration d'une vingtaine d'organisations, grâce à des soutiens publics et privés, ainsi qu'à 50 bénévoles que nous tenons à remercier. Près de 500 participants, de Suisse romande et alémanique, sont venus assister aux rencontres: habitants, associations, pouvoirs publics, architectes, chercheurs, entreprises, coopératives d'habitation, etc.

Découvrez ou re-découvrez ici le contenu des discussions: d'abord les tables-rondes du vendredi sur l'évolution des villes suisses, ensuite les initiatives citoyennes présentées le samedi lors de conférences, stands ou animations. Retrouvez les enregistrements audio des rencontres ainsi que des interviews vidéo d'intervenants sur le site www.alternativesurbaines.ch. Sur ce site, vous pourrez également vous inscrire à la newsletter afin d'être tenu informé de la suite. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Bonne lecture!
Association écoquartier

Ont contribué à la programmation et à l'animation

Après-VD, Chambre de l'économie sociale et solidaire du canton de Vaud

ARMOUP, Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ex-ASH)

Patrick Csikos, chercheur associé à l'IUKB et à l'Unil

EcoAttitude

equiterre

Fondation Braillard Architectes

Food Urbanism Initiative

Michael Gonin et Nicolas Gachet, responsables de recherche sur l'économie sociale et solidaire à l'Université de Lausanne

INURA, International Network for Urban Research and Action, Zürich

Jardins du Flon, d'Ouchy et du Nord, Lausanne

Kunik et de Morsier Architectes

LaRevueDurable

LIVES Surmonter la vulnérabilité, perspective du parcours de vie, Pôle de recherche national

Maison de quartier sous-gare, Lausanne

Les Nouveaux Jardins de l'Entraide protestante suisse EPER

Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Université de Lausanne

SavoirLibre, Omar Odermatt

Remerciements

A l'équipe de la Maison de quartier sous-gare, l'équipe des Jardins du Flon, d'Ouchy et du Nord, l'équipe de Food urbanism Initiative, Miguel Alarcon, Valéry Beaud, Brigitte Coendoz, Geneviève Corajoud, Michel Daucher, Véronique Descartes, Sandra Dupuis, Angèle Emery, Matthieu Girard, Sylviane Gosteli, Marie-France Hamou, Jean-René Henchoz, Roland Joseph, Susana Jourdan, Annette Kaid, Viviane Keller, Paris Kiritsis, Julita Kryzar, Laurent Matthey, Maryline Monnerat, Christophe Marteil, Pascal Michel, Nicolas Morel, Gisèle Nardo, Monique Niederoest, Omar Odermatt, Patrick Oehler, Dominique Roten, Carmen Sangin, Jeanne Schmid, Doris Sfar, Paulo Manuel Silva dos Santos, Philippe Solms, Joëlle Tharin, Joëlle Toplitsch, Lambert Toplitsch, Giampiero Trezzini, Cyril de Vries, Hans E. Widmer, Richard Wolff, Antonio Zucchini, etc.

Table des matières

Avant-propos	3
Dynamiques urbaines dans le monde et en Suisse	6

Tables-rondes

Quel avenir pour nos villes?	8
Quelle diversité d'habitants dans les villes?	12
Des nomades dans la ville : réflexions sur l'habitat temporaire	15
Quels soutiens à la création de coopératives d'habitants?	18
Développer une économie de proximité	21
Quels espaces pour des activités peu rentables ou spontanées?	24
Stratégies foncières et immobilières des grands propriétaires et investisseurs collectifs	27

Initiatives

Introduction des initiatives	31
Des communs pour la ville	32
Urban Agriculture Basel	34
Les Nouveaux Jardins de L'EPER	36
Les potagers urbains d'équiterre	36
Food Urbanism Initiative	37
Les Jardins du Flon, d'Ouchy, du Nord, Lausanne	37
La monnaie complémentaire BonNetzBon de Bâle	38
SEL Sous-gare, Lausanne	39
Le concept de voisinage de Neustart Schweiz	40
Coopérative d'habitation Kraftwerk1 à Zürich	41
La coopérative Mehr Als Wohnen et le quartier Hunziker Areal à Zürich	43
Codha, Coopérative d'habitat associatif, Genève	44
Mouvement Energie partagée, France	46
Association Sebasol	47
Le savoir collaboratif avec Wikipedia	48
FixMe Hackerspace, Lausanne	50
Open Commons Region Linz	51
Association Franc-Parler, Renens	52
Bénévolat-Vaud	54

Dynamiques urbaines dans le monde et en Suisse.

«In the next 20 years, Homo sapiens, "the wise human", will become Homo sapiens urbanus in virtually all regions of the planet.» Un-Habitat, State of the World's Cities 2010/2011.

«Dès la fin du XXe siècle, les communautés de vie et de destin regroupées sur un territoire urbain s'imposent comme médiation nécessaire entre les individus et le monde.» Pierre Calame, Essai sur l'oeconomie, p.378.

Plus de la moitié de la population mondiale habite les villes, agglomérations et métropoles. Ce phénomène d'urbanisation, constaté par UN-Habitat, s'explique notamment par le fait que l'économie globale, cette «économie d'archipel» comme l'appelle Pierre Veltz[1], se déploie à travers les villes et en particulier les métropoles. Pierre Calame observe que «l'économie mondialisée s'organise autour de dynamiques urbaines et régionales plus encore qu'en entités nationales» et qu'«au cours des quarantes dernières années, notre espace social, physique et économique n'a cessé de se polariser sur les villes.» [2]

La Suisse est aussi concernée et connaît un fort développement économique, démographique et urbain. La Confédération observe en 2009 que «l'accroissement démographique des vingt-cinq dernières années est allé de pair avec une urbanisation soutenue de la Suisse, un phénomène qui s'observe dans toutes les économies de croissance»[3].

Alors que le développement des espaces urbains helvétiques connaît une surchauffe, la croissance est ici, comme ailleurs, l'horizon principal de nos territoires. Pierre Dessemontet, expert régulièrement consulté sur le sujet, estime nécessaire d'assurer la croissance économique du pays et, en même temps, de se préparer à une Suisse à dix millions d'habitants à l'horizon 2030[4]. Néanmoins, des organisations et citoyens, comme les Assises transfrontalières à Genève[5] ou les bâlois mobilisés face au projet «Vision 3Land/Rheinhattan»[6], appellent à imaginer un avenir pour les territoires qui s'appuie moins sur la croissance économique.

Villes et enjeux écologiques. Les villes sont, par ailleurs appelées, depuis les années 1990, à reconnaître leur impact sur les problèmes écologiques et énergétiques et à prendre des mesures. Les administrations locales sont mobilisées, à travers notamment l'ICLEI - le Conseil international pour les initiatives écologiques locales -, l'appel à des Agendas 21 locaux lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, et la Charte d'Aalborg des villes européennes pour la durabilité qui date de 1994.

La charte d'Aalborg explicite la responsabilité des territoires urbains face aux questions écologiques et des leviers à activer: «nous comprenons qu'aujourd'hui notre mode de vie urbain, et en particulier nos structures - répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, transports, production industrielle, agriculture, consommation et activités récréatives - et donc notre niveau de vie, nous rendent essentiellement responsables des nombreux problèmes environnementaux auxquels l'humanité est confrontée.»[7]

Les recherches actuelles montrent, en effet, qu'en Suisse, parmi les domaines les plus générateurs de gaz à effet de serre et consommateurs de ressources, se trouvent le transport, le chauffage des logements, ainsi que l'alimentation.[8]

Des territoires urbains comme acteurs. La majorité de la population vit dans des espaces urbains qui se renchérissent à mesure qu'ils sont de qualité et attractifs. Leur développement est conduit essentiellement par une économie globalisée sur laquelle les citoyens ont peu de prise. Les villes sont appelées à agir sur leurs impacts écologiques et énergétiques. Dans ce contexte, faisons des villes actrices de leur propre destin comme de celui de la planète.

Régis Niederoest
Coordinateur de l'événement

[1] Veltz Pierre, Mondialisation, villes et territoires. PUF, Paris, 2005.

[2] Calame Pierre, Essai sur l'économie, Editions Ch. Léopold Mayer, p.376.

[3] Monitoring de l'espace urbain suisse, ARE, mai 2009.

[4] L'Hebdo, articles du 6 avril 2011 et du 11 mai 2011

[5] Voir les propositions 2013 des Assises transfrontalières:

www.climatjusticesociale.org/B_CJSdocPDF/Assises2012ConclAteliers.pdf

[6] Les opposants <http://www.klybeckinsel.ch>, <http://greenhattan.ch/> et le projet

<http://www.eurodistrictbasel.eu/fr/projets/id-3land.html>

[7] Charte Aalborg de 1994, <http://www.sustainablecities.eu>

[8] Impact environnemental de la consommation et de la production suisses, Office fédéral environnement, 2011. <http://www.bafu.admin.ch/uw-1111-f>

Quel avenir pour nos villes?

Table-ronde, vendredi 3 mai 2013. Intervenants: Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Canton de Vaud; Marianne Huguenin, Syndique de Renens; Antonio da Cunha, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable; Raphaël Frei, Krokodil Architektengruppe Zürich; Peter Loosli et Vincent Hussonot, Assises transfrontalières franco-valdo-genevoises. Modération: Christophe Catsaros, rédacteur en chef de la Revue Tracés.

Devenir une ville? Le cas de la banlieue nord de Zürich. C'est le film "Glatt—die Stadt" du groupe d'architectes zurichois Krokodil qui ouvre la rencontre [1]. Ce court-métrage tourné dans la périphérie nord de Zürich, peut-être une ville en devenir, traite selon Christophe Catsaros d'une «quête de cet objet introuvable: l'urbanité». Raphaël Frei explique que l'idée du film vient d'une envie de réagir face au malaise du développement dans cette zone périphérique, où le paysage disparaît à cause du mitage du territoire. Le travail du groupe Krokodil a donné lieu à l'ouvrage "Glatt! Manifest für eine Stadt im Werden" (Glatt! Manifeste pour une ville en devenir).

Le court-métrage permet à Christophe Catsaros de poser les questions de faire la ville, de désir ou de résistance à devenir ville, dans le contexte des agglomérations fragmentées comme Glattal à Zürich et l'Ouest lausannois.

L'Ouest lausannois. En réponse au film, Marianne Huguenin expose le développement «anarchique» de l'Ouest lausannois, qui avec ses huit communes dont Renens, n'est pas encore une ville, mais est appelé à le devenir et à accueillir de nouveaux habitants et emplois. Caractéristique de ces tissus périphériques de l'entre-deux, l'Ouest lausannois est selon les mots de Marianne Huguenin «un paysage perdu à recomposer».

Recomposer ce paysage et devenir ville, au sens qualitatif, est une énorme mutation et ne va pas de soi pour les huit communes. Pour changer et faire évoluer un tel territoire Marianne Huguenin salue la politique d'agglomération et propose en outre de ne pas faire table rase, mais de s'ancrer, de garder les identités et de faire en sorte que les nouveaux projets ne dégradent pas la vie des gens mais, au contraire, augmentent leur qualité de vie. La syndique de Renens explique qu'une des importantes mutations est d'abord

d'accepter les transports publics et que le nouveau tram, prévu dans l'Ouest, peut être un générateur de la ville et permettra de requalifier les lieux.

Situation vaudoise. Pour lutter contre l'étalement urbain, sur les 165'000 habitants supplémentaires attendus dans le Canton de Vaud d'ici 2030, les deux tiers devront être logés dans les centres, c'est-à-dire dans les cinq agglomérations du Canton qui sont destinés à s'urbaniser, se développer ou se densifier selon les termes choisis. Béatrice Métraux explique que le canton a pour tâche d'accompagner les communes et agglomérations dans ce processus, à l'aide d'outils légaux et territoriaux dont certains sont en révision. Alors que de grands projets urbains, ou de densification, sont l'objet de fortes résistances d'associations et sont même en échec, elle souhaite que le Canton aide les communes à faire avancer leurs projets et propose de chercher des outils de dialogue avec la population.

S'agissant des réponses face à la crise du logement, Béatrice Métraux explique que l'Etat de Vaud n'a pris que récemment un rôle prospectif ou politique, que des instruments sont en préparation, mais qu'une politique globale, dans ce domaine, se fait sur une longue durée. La table-ronde sur la diversité d'habitants dans les villes aborde également la question des instruments légaux cantonaux.

Le «Grand Genève». Messieurs Peter Loosli et Vincent Hussenot exposent la situation de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ils mettent en avant les disparités de conditions (fiscalité en particulier) et d'activité économique entre les deux côtés de la frontière, avec le canton et la ville de Genève comme «aspirateur à emplois». Ils mettent en question le développement même de l'agglomération et estiment que le projet de ligne de train CEVA s'il est nécessaire, est une réponse qui n'intervient pas assez en amont du développement de la région. Il s'agit selon M. Hussenot que la population puisse décider de son type de développement et qu'elle soit mobilisée. Les Assises transfrontalières citoyennes (à ne pas confondre avec celles des élus) ont rédigé des "propositions 2013" pour l'agglomération [2].

Opérer la transition écologique des villes. Antonio da Cunha explique que nos territoires et villes doivent opérer une transition urbaine, écologique et énergétique en vue de réduire notre

consommation de ressources et nos émissions de gaz à effet de serre. Deux secteurs sont stratégiques de ce point de vue: le logement et les transports. Cette transition/transformation de nos territoires urbains devra aller de paire avec la qualité urbaine. Pour opérer cette transition et fabriquer la ville, Antonio da Cunha souligne l'importance du travail à effectuer au niveau des représentations: les élus doivent avoir une vision claire du développement envisagé et construire un langage qui ne «désenchante» pas l'avenir, qui ne se limite pas à parler de densification. Il faut, en outre, instaurer de la confiance par le dialogue local.

Débat sur la participation. L'urbaniste Urs Zuppinger, depuis le public, propose que les projets urbains soient conçus dès le début avec les habitants: la méthodologie doit changer et les urbanistes apprendre à travailler avec le tissu vivant. Vincent Hussenot, dans le même sens, propose de discuter avec les habitants pour connaître leurs besoins et qu'ils puissent s'approprier la modification de leur quartier. Antonio da Cunha estime qu'il existe des habitants irréductiblement opposés avec lesquels la concertation est impossible; d'autres fois les enjeux dépassent les habitants du quartier, mais sont communaux ou régionaux; d'autres fois les futurs habitants et usagers ne peuvent être conviés; etc.

[1] Film "Glatt—die Stadt", <http://vimeo.com/32561939>

[2] [http://www.climatjusticesociale.org/B_C\]SdocPDF/Assises2012ConclAteliers.pdf](http://www.climatjusticesociale.org/B_C]SdocPDF/Assises2012ConclAteliers.pdf)



Quelle diversité d'habitants dans les villes?

Table-ronde, vendredi 3 mai 2013. Intervenants: Grégoire Junod, Municipal en charge du logement et de la sécurité publique, Lausanne; Rémi Pagani, Maire de Genève et Conseiller administratif en charge des constructions et de l'aménagement; Sylvie Podio, Municipale en charge de la jeunesse, de la sécurité sociale et du logement, Morges; Patrick Rérat, géographe, Université de Neuchâtel; Urs Zuppinger, urbaniste. Modération: David Gaillard, chargé de recherche, Fondation Braillard Architectes.

Questions de départ. Observe-t-on en Suisse un phénomène d'exclusion, un déplacement et un remplacement de ceux qui habitent déjà au centre, par des nouveaux habitants plus fortunés? La mixité tant recherchée par les pouvoirs publics, selon le parti-pris mixité=urbanité, serait-elle en danger?

Regain d'attractivité des villes. On assiste depuis le début des années 2000 à une reprise démographique des villes et un maintien en ville des classes moyennes supérieures qui, pendant trois décennies, ont eu tendance à fuir les centres urbains, le bruit et la pollution, pour aller chercher une meilleure qualité de vie en périphérie. Aujourd'hui, les villes connaissent un regain d'attractivité pour ces catégories sociales moyennes supérieures, attirées par la diversité et l'accessibilité des infrastructures et services urbains: transport, commerces, lieux de culture et espaces de loisirs. Si les représentants publics sont heureux de voir le regain d'intérêt pour la ville et la fin de l'exode urbain, ils souhaitent une ville «mixte», lieu de «mélange pour toutes les populations» ou «rempart contre le communautarisme».

La gentrification. Patrick Rérat explique qu'on observe dans les villes suisses une gentrification émergente, c'est-à-dire une transformation de quartiers urbains par et pour des classes moyennes supérieures et l'éviction des classes populaires. Selon Patrick Rérat, la notion de gentrification recouvre plusieurs aspects: la gentrification «classique» par la rénovation des immeubles, la résiliation des baux et l'augmentation des loyers; la «new built» gentrification par de nouvelles constructions; et la gentrification commerciale qui élimine des petits commerces de quartier par des commerces de luxe.

Pour qui construit-on la ville? Si la gentrification est souvent silencieuse et se réalise au cas par cas, elle n'en existe pas moins et devrait à l'avenir encore se renforcer en Suisse. Patrick Rérat évoque Zürich comme la ville la plus clairement touchée par ce phénomène et qui augure peut-être de ce qui pourrait se passer en Suisse romande. Il ajoute que si l'évolution des villes est intéressante d'un point de vue environnemental (plus de proximité, de mobilité douce, de transports en commun, etc.) leur évolution pose question: pour qui construit-on la ville et la transforme-t-on, qui peut vivre en ville et qui peut bénéficier d'une bonne qualité de vie?

Constat nuancé des Villes quant à la gentrification, mais clair sur le prix des logements. Les représentants des villes estiment qu'elles ne sont pas touchées par une vague uniforme de gentrification – M. Paganì évoque à Genève des luttes pour sauvegarder des quartiers populaires – et qu'elles restent autant mixtes que par le passé (avec à Lausanne un enrichissement de catégories de la population et un appauvrissement d'autres catégories). Les élu-e-s constatent néanmoins une gentrification rampante particulière à certains bâtiments ou quartiers, en particulier lors de densification, rénovations et surélévations, le prix très élevé des nouveaux logements et le nombre élevé de PPE, le doublement en 10 ans du loyer des logements disponibles sur le marché, l'importance de l'enjeu de mixité sociale dans la construction de nouveaux quartiers, etc.

Politique du logement et mixité sociale: les marges de manoeuvre des Municipalités et le besoin de bases légales cantonales. Les représentants des villes soulignent la différence de marge de manoeuvre entre les terrains et logements en mains publiques et ceux en mains privées. S'agissant des terrains privés, Sylvie Podio relève qu'en l'absence d'instruments légaux, les villes disposent seulement d'un pouvoir d'influence et de mesures d'incitation envers les propriétaires et promoteurs privés. Les terrains privés, constituant dans la plupart des cas la majorité sinon l'essentiel du territoire d'une commune, les autorités communales dépendent de bases légales cantonales (voire fédérales) pour agir sur les terrains privés et développer une politique du logement et de mixité sociale: droits d'emption et de pré-emption, plans d'utilisation du sol, lois cantonales LDTR, dans le canton de Vaud un projet de loi en faveur du logement d'utilité publique, etc. Urs

Zuppinger propose quant à lui un droit d'expropriation afin de lutter contre la thésaurisation des terrains et immeubles, ainsi qu'un contrôle du prix du sol pour que ce prix se rapproche des besoins de la population. Les cantons sont donc appelés en renfort des communes.

Les habitants face aux densifications et rénovations. Tous les intervenants soulignent la nécessité de densifier les espaces urbains pour éviter le mitage du territoire, mais ils pointent les dérives spéculatives et les risques de gentrification, d'éviction des habitants et de déstabilisation des quartiers. Grégoire Junod estime que les densifications et rénovations doivent être effectuées dans le respect des locataires existants et d'un revenu locatif stabilisé. Urs Zuppinger constate quant à lui que la population est très méfiante face à la densification – elle est vue comme une baisse de leur qualité de vie, une augmentation du loyer ou un risque de gentrification – et que de nombreux groupes s'y opposent. Comme alternative aux batailles rangées qui menacent des densifications nécessaires, il propose que les projets respectent les habitants existants et que, pour ce faire, les autorités et aménagistes dialoguent le plus en amont possible avec eux. La mobilisation et la participation des habitants est, selon M. Zuppinger, un des moyens de lutter contre la gentrification.

Références:

- Patrick Rérat, Ola Södeström, Roger Besson, Etienne Piguet, Une gentrification émergente et diversifiée: le cas des villes suisses, Revue Espaces et sociétés, 2008. Voir sur www.cairn.info
- Sophie Dupont «Le nouveau visage des villes», Le Courrier, 3 mai 2013, p.3.

Des nomades dans la ville: réflexions sur l'habitat temporaire

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Andrea Faucherre, responsable section politique sociale du logement, Ville de Lausanne; Fanny Krug, Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève; Doris Sfar, Office fédéral du logement; Gabriel Sidler, Association pour le logement des jeunes en formation ALJF, Lausanne; Jean-Pierre Tabin, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne. Modération: Omar Odermatt, SavoirLibre.

Le logement précaire: phénomène en pleine expansion. De plus en plus de personnes doivent recourir à des solutions provisoires: sous-location, hébergement chez des proches, à l'hôtel, au camping, dans les structures d'urgence ou rester dans un logement inadapté, faute de pouvoir disposer d'un logement fixe qui leur convient. La pénurie de logements abordables et le mode d'attribution des logements sont les principales causes explicatives de cette situation. «Les nomades dans la ville» regroupent des personnes en situation de précarité très variée: si les étrangers même actifs sont les premiers touchés, il y a les personnes sans travail fixe dont les jeunes et les étudiants, les personnes avec des poursuites, des personnes de retour de l'étranger ou en rupture familiale (divorce), etc.

L'attribution des logements: facteur d'exclusion. Doris Sfar explique que l'attribution des logements est réglée d'abord par le marché qui fixe de nombreuses exigences, autant d'obstacles qui rendent l'accès au logement très difficile à des personnes qui ne seraient pas «dans la norme». Les différents intervenants listent des critères utilisés par des propriétaires et gérances et ceci même dans le cas de logements subventionnés: le loyer doit correspondre au maximum à 25-30% du salaire du ménage; l'absence de poursuites est une condition sine qua non; il faut jouir d'une bonne réputation en tant que locataire; il faut que le travailleur ait dépassé sa période d'essai; une famille nombreuse pourrait déranger le voisinage; on interroge la capacité du locataire à bien tenir son logement; une sélection de nationalités dans les immeubles est opérée; etc. Il ressort néanmoins que les immigrés sont directement discriminés dans l'accès au logement: Mesdames Krug et Faucherre font en effet toutes deux remarquer qu'en pratique, des gérances, et même

certaines qui disent faire du logement social, refusent des logements aux détenteurs d'un permis B, même s'ils travaillent. De manière générale, Doris Sfar constate un repli sur soi de notre société, une volonté de maintenir toute une série de populations dans un statut plus ou moins précaire (car elles sont nécessaires à notre économie), un refus de les intégrer dans notre société et, dans ce contexte, le logement se révèle être un facteur très puissant d'intégration ou d'exclusion. Jean-Pierre Tabin estime que s'agissant des «roms» qui sont des populations sédentaires mais se déplacent en Suisse pour des raisons financières, il y a un refus en Suisse, comme ailleurs en Europe, de leur donner accès à un habitat urbain.

Comment les Villes peuvent-elles intervenir? Andrea Faucherre et Emmanuelle Garcia-N'Diaye (présente dans le public), du Service du logement de la Ville de Lausanne, expliquent que le service a de la peine à faire face à l'afflux de demandes et à jouer son rôle d'intermédiaire auprès des gérances pour contrecarrer les pratiques discriminatoires, et ceci même pour les logements subventionnés qui dès lors ne jouent pas réellement leur rôle d'accueil des personnes en difficulté. En conséquence, le service cherche à mettre en place une offre alternative qu'il maîtriserait totalement.

Doris Sfar évoque la fondation Domicil mandatée par la Ville de Zürich pour faire l'intermédiaire entre les personnes ne trouvant pas de logement et les régies. Domicil obtient des bailleurs l'engagement de mettre à disposition un certain nombre de logements, pour lesquels elle se porte garante; elle effectue aussi tout un travail d'accompagnement et, si besoin, de médiation. Voilà de quoi donner des idées à d'autres agglomérations pour favoriser l'accès au logement face à un marché qui est dur et exclusif. Gabriel Sidler propose quant à lui de maintenir plutôt que de détruire les habitats informels ou squats qui existent dans nos villes.

Des habitats alternatifs. Gabriel Sidler explique le choix d'un mode d'habiter qui ne passe pas par le marché: les maisons accordées en contrat de confiance à l'ALJF (Association pour le logement des jeunes en formation). Les contrats de confiance (ou de prêt à usage) se sont répandus en réponse au mouvement squat des années 1980. Chaque locataire et membre de l'ALJF paie Frs 130.- par mois pour une chambre; un montant décidé par

l'assemblée générale. Cet habitat alternatif et surtout le montant du loyer lui permettent un mode de vie différent, lui offrent plus de temps pour des activités socialement utiles et lui évitent de «perdre du temps dans le salariat».

Sur le plan de l'accès au logement, voilà un type de logement qui ne demande pas tous les critères que le marché et l'Etat requièrent: le seul critère d'accès est celui d'être en formation. Cela n'empêche pas l'association de fonctionner et le contrôle s'opère de manière collective et démocratique (tout membre peut faire des propositions). Habiter à l'ALJF n'implique pas un mode de vie particulier au quotidien. Les aspirations de chacun sont très variées, certains habitants sont plus individualistes, d'autres plus communautaires. La spécificité c'est notamment le droit de voter le niveau de loyer.

Des fausses coopératives? Gabriel Sidler pose enfin la question de la signification ou usurpation du terme coopérative d'habitation. Il prend l'exemple d'une nouvelle coopérative pour étudiants lausannoise où les habitants n'ont pas pu participer à la création des lieux, où ils n'ont aucun contrôle démocratique sur leur logement et où le rapport qualité/prix ne serait pas satisfaisant.

L'appropriation des lieux. Habiter sans le vouloir un logement ou un quartier amène à ne pas investir son lieu de vie. Un mode et un lieu de vie choisis favorisent eux l'investissement.

Jean-Pierre Tabin évoque quant à lui les lieux de vie et qui disparaissent quand les squats et autres habitats temporaires touchent à leur fin. Il cite les Prés-de-Vidy dont le squat partagé par des migrants d'origines et de situation différentes avait été simplement rasé avec la vie qui s'y était réalisée et pour ne rien y mettre, sauf un champ de maïs.

Quels soutiens à la création de coopératives d'habitants?

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Francis-Michel Meyrat, président de l'Association romande des maîtres d'ouvrages d'utilité publique (ARMOUP); Elinora Krebs, cheffe du service du logement et des gérances, Ville de Lausanne; Xavier Fischer, collaborateur personnel de Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Canton de Vaud; Sébastien Volery, responsable des financements à la Banque alternative suisse (BAS); Annick Vuarnoz, Municipale des Affaires sociales et familiales, Vevey.

Les coopératives d'habitants. Il n'existe pas de définition officielle ou juridique des coopératives d'habitants. Comme toutes les coopératives, elles reprennent les principes de la charte des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, mais elles se distinguent par la participation des habitants (et usagers): ce sont des projets d'habitants élaborés selon leurs aspirations et idéaux; il est possible ensuite de participer directement à la gestion ou à l'animation des lieux. Les petites coopératives indépendantes créées par des habitants sont directement associées à ce terme mais des projets d'habitat réellement participatifs créés par des coopératives professionnelles, avec les futurs habitants, peuvent également y être associés. Cette table-ronde traite avant tout des projets indépendants et non-professionnels.

Le point de vue de la Ville de Lausanne sur les coopératives d'habitants. Mme Elinora Krebs explique que les coopératives d'habitants peuvent jouer un rôle important en terme de solidarité, d'intégration sociale et de convivialité dans les quartiers. La Ville cherche à créer des expériences qui peuvent faire avancer la société. Elle insiste sur la dimension sociale des projets de coopérative: plus elles iront loin sur cette dimension, plus elles pourraient être soutenues par la Ville (prix du loyer des parcelles dont la Ville est propriétaire, cautionnement solidaire, etc.). La dimension sociale recouvre par exemple, l'intégration de populations fragilisées ou avec un handicap, des logements subventionnés ou d'urgence, des activités sociales en rez-de-chaussée, etc. Est fixé pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup un minimum de 15 logements pour les coopératives.

La situation à Vevey. La ville de Vevey, quant à elle, compte actuellement sept coopératives d'habitation (et non pas d'habitants) totalisant environ 300 appartements. Mme Vuarnoz explique qu'au fil des ans, la gestion de ces coopératives est devenue de plus en plus professionnelle, donc très efficace (avec une gestion parfois confiée à des gérances), mais au détriment du côté idéaliste. Afin de retrouver plus d'idéaux et de dynamisme, la Ville de Vevey cherche des coopératives d'habitation ou d'habitants pour de nouveaux projets de construction.

Difficile épreuve de la réalité. Les différents intervenants observent que l'épreuve de la réalité est difficile pour les coopératives d'habitants. Si elles proposent de riches objectifs écologiques et sociaux, elles manquent très souvent d'expérience pratique et de moyens pour faire face à des projets conséquents tant en termes de travail, de technique (juridique, architecturale, etc.) et bien sûr de finances. Pour la solidité et la qualité des projets, il s'agit de trouver un compromis entre professionnalisation de certaines tâches et idéalisme de base et autant Mme Krebs, M. Meyrat que M. Volery perçoivent comme plus réaliste et sûr des fonds propres de minimum 10%.

Spécifiquement, le financement de la phase de lancement d'un projet semble problématique. Les coopératives doivent financer le travail d'un notaire pour préparer leurs statuts, des études par des architectes et autres professionnels, avant de pouvoir demander leur première hypothèque. Souvent le financement n'est pas prévu ou disponible. L'ARMOUP (Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, faîtière de coopérative) désire mettre en place un fonds destiné à prêter et débloquer ainsi le lancement d'un projet et propose une formation pour la gestion des coopératives. La Ville de Lausanne veut quant à elle mettre sur pied un soutien technique et administratif.

Les soutiens financiers sont essentiellement des prêts et cautionnements. Les prêts et cautionnements octroyés par la Confédération sont gérés par l'ARMOUP; le Canton de Vaud peut également proposer des cautionnements; la Ville de Lausanne est prête à réduire le loyer de ses parcelles (droits de superficie) et à offrir un cautionnement solidaire en fonction de l'apport social des projets; les cautionnements permettent d'obtenir par exemple à la Banque Alternative des hypothèques de premier rang à des meilleurs taux.

Quels terrains pour les coopératives? Les collectivités publiques ne peuvent en l'état mettre à disposition des coopératives des terrains dont elles ne sont pas propriétaires. Dans le canton de Vaud, Lausanne est la seule commune à disposer de réserves foncières significatives. Si elle prévoit de réserver une partie de l'écoquartier des Plaines-du-Loup aux coopératives d'habitants, aucune proportion n'est prévue actuellement pour les autres parcelles lui appartenant. L'Etat de Vaud prévoit à l'avenir de mettre à disposition des terrains lui appartenant pour du logement d'utilité publique. Dans le canton de Vaud, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) devrait permettre d'augmenter le parc de logements d'utilité publique, dont font partie les coopératives d'habitation: un «bonus pour logements d'utilité publique» visant à inciter les propriétaires privés à construire de tels logements; la possibilité pour les communes d'introduire un quota de logements d'utilité publique dans leurs plans d'affectation; et un droit d'emption en faveur de la commune au moment du classement de nouveaux terrains en zone à bâtir. Le droit de préemption pour les communes est-il encore en discussion?

Prix des terrains? Une personne du public explique que le prix des terrains est très important pour que les projets de coopératives et les loyers soient accessibles à la classe moyenne (pas seulement supérieure) et pour que le logement coopératif ait un effet modérateur sur les prix du marché. Elinora Krebs explique que Lausanne n'a pas pour but de louer ses terrains, pour des projets d'utilité publique, au prix du marché. Elle désire néanmoins couvrir, avec l'ensemble de ses terrains, le coût des nouveaux aménagements et équipements publics (eau, écoles, etc.).

Développer une économie de proximité

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Chiara Barberis, cheffe de service Agenda21 – Ville durable, Ville de Genève; Christophe Dunand, directeur général de Réalise et comité Après-Genève; Martin Hofstetter, chef du service d'urbanisme, Ville de Renens. Modération: Nicolas Gachet et Michaël Gonin, Université de Lausanne.

Questions de départ. De nombreux acteurs cherchent à développer une économie de proximité. Mais quels produits et services peut-on exactement offrir dans une économie de proximité? Quels en sont les bienfaits et les limites? Pourquoi et comment l'encourager?

Nicolas Gachet présente des éléments de contexte. Le processus de globalisation a engendré des mutations profondes aux plans économiques et sociaux. On assiste à une reconfiguration des territoires avec déplacement et séparation entre lieux de production et de consommation; séparation des lieux de vie et de travail; avec une augmentation des transports, apparition des questions sanitaires (traçabilité, qualité), exclusion par la disparition de professions, exclusion de la vie sociale (ex.: personnes âgées qui ne trouvent plus dans leur quartier les produits dont elles ont besoin), concentration sur quelques activités et dépendance: (ex.: trading/négoce à Genève).

En réaction, la notion d'économie de proximité suppose un ancrage territorial à l'échelle d'un quartier, d'une ville, agglomération, région, etc. Elle a pour but un développement ou un bien-être local, en valorisant les ressources humaines et naturelles propres au territoire. Sont apparues: l'agriculture contractuelle de proximité; des appellations et labels régionaux; la réindustrialisation et la relocalisation de certaines entreprises; des chambres de l'économie sociale et solidaire en Suisse romande (Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne); etc.

Christophe Dunand explique que l'économie de proximité et l'économie sociale et solidaire (ESS) sont deux visions complètement convergentes: l'ESS doit participer aux changements importants dans nos modes de production, de consommation et nos modes de vie pour faire face au changement climatique et augmenter la cohésion sociale.

Tous les produits nécessaires sont déjà offerts par des organisations de l'ESS (habitat, banques, caisses de pension, assurances, alimentation, services de réparation, etc.). Parmi quelques activités d'avenir M. Dunand envisage un développement de l'économie de la réparation (vélos, etc.), la logistique et la micro-logistique par la mobilité douce, la relocalisation de certaines productions dans tous les secteurs où les marques s'octroient de très fortes marges (par exemple les vêtements), dans l'auto-construction et l'auto-rénovation pour rendre plus accessible et accélérer la rénovation énergétique des bâtiments.

Chiara Barberis propose des pistes pour les villes en vue de favoriser la diversité / mixité économique. Si les villes ne sont pas en charge de la promotion économique, elles peuvent travailler sur les niches (des lieux d'expérimentation et des activités différentes du mainstream économique) en favorisant la prise d'initiative et les idées plus radicales qui peuvent former ensuite un courant dominant; elles peuvent aussi remobiliser les citoyens dans l'économie en encourageant la réappropriation des processus (production, distribution).

Les leviers actionnés à Genève sont: les instruments d'aménagement du territoire qui ont permis de réserver les rez-de-chaussée des immeubles à des activités ouvertes au public; la location et la mise à disposition des espaces détenus par la ville (Genève dispose de 1'800 arcades, et 120 cafés et restaurants, parcs, etc.) pour des activités donnant une prépondérance à l'utilité sociale et des loyers en fonction du chiffre d'affaires, donc proches de la gratuité pour des entreprises nouvellement créées; des subventions; la simplification des démarches pour la mise à disposition d'espaces publics extérieurs; la création d'une banque de microcrédit dotée de 10 millions de francs; le soutien d'un incubateur pour la création d'entreprises de l'ESS; la sensibilisation et la promotion de l'ESS.

S'ils ne peuvent acquérir de nouveaux espaces, Chiara Barberis appelle les pouvoirs publics à utiliser au mieux leurs espaces extérieurs ou bâtis et à les mettre à disposition d'activités. M. Dunand propose que les collectivités soient plus exigeantes lors de l'attribution de baux à loyer de telle sorte que les espaces publics vendent des produits de qualité et que ces espaces deviennent un réel levier. Il évoque, en outre, les activités possibles sur l'espace total que recouvrent les places de parc automobile.

Depuis Renens. Martin Hofstetter représente quant à lui Renens, ville de 20'000 habitants et ouvrière qui n'a ni les moyens fonciers ni financiers de villes comme Genève ou Lausanne. Il évoque la spécialisation du travail comme des territoires et dénonce le zonage qui «a fait beaucoup de mal à nos villes», ainsi que les couches de lois et réglementations qui vont rester encore un certain temps des obstacles difficiles à surmonter pour réaliser la mixité des usages tant souhaitée.

M. Hofstetter fait remarquer que si Renens est une ville ouvrière et dispose actuellement d'activités artisanales ou industrielles sur son territoire, le programme d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) prévoit de réduire la part de telles activités à 1% à l'avenir sur le périmètre de l'agglomération.

M. Hofstetter évoque également l'accès de tous et l'usage des espaces publics. Un des endroits de la mixité des personnes comme des usages est l'espace public. Il est censé être à la disposition de tous, mais dans les requalifications on observe une tendance à l'utiliser pour donner une plus-value aux propriétaires voisins ou pour le destiner à une certaine catégorie de gens qui saura l'apprécier et l'on s'éloigne donc du caractère public. Par contre, si l'on arrive à maintenir l'espace public réellement public, à disposition de tous, on offre un espace qui peut compléter là où on habite, qui peut devenir l'espace principal du logement et diminuer ainsi le besoin de taille des logements.

Quels espaces pour des activités peu rentables ou spontanées?

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Alberto de Andrés de l'espace d'art De Andrés-Missirlian à Romainmôtier; Hendrik van Boetzelaer, architecte, Procedural Strategies, Genève; Patrice Bulliard, chef de service d'urbanisme de la Ville de Lausanne; Blaise Dupuis, géographe, chargé de projet à l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV), Genève; Eric Honegger, Caisse de pension Abendrot, Kantensprung AG et BauBüro in situ AG. Modération: Valentin Kunik et Guillaume de Morsier, architectes.

Questions de départ. Faut-il maintenir les activités spontanées et «peu rentables» en ville, face à la pression du développement urbain et de la rentabilité foncière? On pense aux activités des artisans, des associations, à la culture, etc. Où trouvent-elles leur place dans la ville? Ces espaces doivent-ils être planifiés? Comment en créer de nouveaux, en ville ou à l'extérieur?

Hendrik van Boetzelaer présente son association travaillant sur la matérialisation d'utopies et propose des occupations auto-gérées temporaires ou durables, qui peuvent devenir le cœur de mouvements sociaux, de réappropriation de la ville par ses habitants, et terreaux d'activités multiples. Il présente à cet effet un certain nombre d'exemples, d'Europe et d'ailleurs, d'espaces bâtis ou non qui sont des lieux d'auto-organisation, de mobilisation et d'expérimentation.

Alberto de Andrés anime un espace d'art à Romainmôtier (dans le canton de Vaud), dans une maison de ville, au cœur du bourg historique, où il vit et dont il est le propriétaire. Il ne s'agit pas d'un espace rentable, dédié au commerce de l'art, mais plutôt d'un espace privé à vocation publique, offrant un apport culturel mais aussi social. Il évoque le plaisir et les bienfaits d'animer un espace d'art situé certes hors de la ville-centre mais intégré aux réseaux d'art contemporain et qui profite d'un bourg médiéval splendide.

Eric Honegger présente ses activités en matière de reconversion de bâtiments. Dans ce domaine il évoque trois moyens de créer ou de maintenir des espaces d'activité bons marchés: quand l'utilisateur est propriétaire du bâtiment, il décide de ses besoins et contrôle

complètement le prix de son espace; l'utilisation temporaire d'un bâtiment existant (comme les contrats de confiance peuvent le permettre); la réutilisation ou la transformation douce d'un bâtiment existant avec une nouvelle utilisation adaptée aux lieux et des transformations effectuées en collaboration avec les nouveaux utilisateurs. Ses actions sont en lien avec le développement durable: les opérations sont viables d'un point de vue économique, les usagers participent à la création de leur espace, l'optimisation de la dépense énergétique du bâtiment est toujours recherchée.

Blaise Dupuis interroge la place faite à la culture, dans le cadre d'opérations de développement urbain. Dans le cadre du projet de réaménagement du site de la Caserne des Vernets, à Genève (aux portes du projet PAV, Praille Acacias Vernets), l'association est intervenue pour sensibiliser les pouvoirs publics, maîtres du foncier, et les inciter à introduire dans le programme du concours d'architecture 1% d'activités culturelles et introduire une planification culturelle, de manière générale. Il insiste toutefois sur les limites de la planification qui ne devrait pas être trop détaillée et laisser place aux propositions et actions des personnes et collectifs eux-mêmes.

Dans le cadre d'un projet d'occupation éphémère, Blaise Dupuis relève le problème d'un parcellaire aux mains de différents acteurs institutionnels, ainsi que la difficulté d'organiser une action conjointe avec les pouvoirs publics, deux obstacles à la réalisation de tels projets. Il appelle également à une plus grande tolérance des pouvoirs publics face à des activités alternatives et face aux squats.

Patrice Bulliard explique que de manière générale, il est important pour la Ville de Lausanne d'accueillir des activités spontanées ou peu rentables, car elles amènent une intensité et une mixité d'activités à la ville. Il s'agit donc pour la Ville de Lausanne de maintenir ou d'accueillir de telles activités dans des lieux en développement (Sévelin-Sébeillon, Plaines-du-Loup, etc.) Inspiré par le quartier des Chartrons à Bordeaux, M. Bulliard réfléchit à des modèles économiques qui peuvent permettre la présence gratuite d'activités dans les rez-de-chaussée de nouveaux immeubles.

Il existe, en outre, à Lausanne un nombre important d'espaces en transition (à Malley, Mon-Repos, La Sallaz, sous la gare de Lausanne, etc.) qui ne vont pas être réaménagés prochainement étant donné la durée de réalisation de projets urbains ou d'import-

tants coûts à prévoir. Cette situation amène aujourd'hui la Ville à réfléchir à comment utiliser ces lieux de manière temporaire, notamment avec des artistes ou des habitants, permettant dans certains cas de réinsuffler une vie sociale en ces lieux. La Ville est ouverte aux propositions du public.

Planifier? La question de la planification d'espaces pour des activités peu rentables ou spontanées s'est donc posée, d'autant plus que planifier le spontané est un oxymore. Il ressort néanmoins que la pression foncière oblige une certaine planification si on veut maintenir une diversité d'activités dans des centres en fort développement. Il reste que la place pour des activités spontanées, qui a peu été abordée ici, pourrait être reprise et approfondie.

D'autres discussions. Les espaces temporaires et les espaces gratuits sis aux rez-de-chaussée évoqués par M. Bulliard sont-ils répertoriés et comment y accéder? Nos cadres légaux ne sont-ils pas trop rigides, et insuffisamment flexibles pour accueillir des activités et des occupations davantage spontanées ou qui évoluent rapidement? Pourrait-on imaginer des «zones de non-développement», de sorte de les préserver de la pression foncière ou des espaces pourraient-ils rester en friche de manière durable et permettre ainsi aux gens de les investir? Le contenu de cette table-ronde rejoint d'autres discussions menées lors de la table-ronde sur l'économie de proximité.

Stratégies foncières et immobilières des grands propriétaires et investisseurs collectifs

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Olivier Dessauges, chef division immobilier, Vaudoise Assurances; Eric Honegger, Caisse de pension Abendrot, Kantensprung AG et BauBüro in situ AG; Pierre Menoux, Realstone SA; Sandro de Pari, directeur du Fonds Immobilier Romand. Modération: Patrick Csikos, chercheur associé à l'IUKB, doctorant à l'Université de Lausanne et à l'IDHEAP.

Le contexte. Patrick Csikos explique que les investisseurs institutionnels spécialisés dans l'immobilier (caisses de pensions, fonds de placement, sociétés immobilières, coopératives, etc.) constituent des acteurs de première importance dans le développement des villes, tant par leur maîtrise du foncier, leurs moyens financiers que dans les types de biens immobiliers qu'ils réalisent. Parmi eux, les caisses de pension représentent le groupe d'investisseurs immobiliers le plus important en Suisse. Depuis plusieurs années, elles convoitent davantage le marché immobilier, comme la plupart des acteurs financiers.

Les investissements directs. Patrick Csikos distingue les notions d'investissements immobiliers directs et indirects. Les investissements directs sont constitués par l'achat et la gestion de terrains et d'immeubles. Les atouts notables sont le contrôle complet de la stratégie immobilière par les investisseurs; la limitation du risque de thésaurisation foncière; l'identification simplifiée des propriétaires; la définition facilitée des groupes-cibles pour les politiques publiques; la mise en œuvre de politiques sociales et écologiques par les caisses de pension publiques. Les inconvénients se révèlent être les limites en terme de diversité d'investissements et de niveau de liquidités, limitant ainsi la prise en charge de projets d'envergure.

Les investissements indirects: gérés par les sociétés immobilières et les fonds de placement. Les investissements indirects sont les achats de parts de fonds de placement ou d'actions de sociétés immobilières. Les valeurs immobilières (terrains, immeubles) sont converties en valeurs mobilières (titres). Les sociétés immobilières et fonds immobiliers, qui peuvent être cotés à la bourse, collectent

l'épargne en vue de l'investir dans l'immobilier et offrent des actions ou parts de fonds aux investisseurs.

Les atouts de l'investissement indirect: la diversité, la flexibilité et la taille des investissements possibles. De très importants moyens financiers et une expertise spécialisée peuvent être mobilisés pour de grands projets comme la conversion de friches industrielles. Nombre d'anciens sites industriels et brassicoles en Suisse ont été acquis par des sociétés immobilières et fonds de placement: le site du Flon à Lausanne réaménagé par Lausanne-Ouchy Holding (racheté par Mobimo); les sites Hürlimann à Zürich, Gurten à Berne et Cardinal à Rheinfelden gérés par PSP Swiss Property; les sites Maag Areal, Prime Tower, et Sihcity à Zürich gérés par Swiss Prime Site; le parc foncier et immobilier de Sulzer racheté par Implenia; etc.

Inconvénients de l'investissement indirect: le risque de capture de la rente immobilière dans des aires en fort développement, susceptible d'affecter l'équité d'accès de différents groupes sociaux au sol, comme la diversité des activités (notamment en regard d'activités moins rentables, artisanales, culturelles, etc.); la nécessité de dégager des rendements importants pour attirer des actionnaires qui accroît ce risque de ségrégation; la concentration des biens de valeurs, y compris en terme de patrimoine architectural, dans les mains d'un nombre limité d'acteurs; la complexification de la chaîne de décision et le risque d'hétérogénéité des intérêts des différents intervenants (investisseurs, fonds, régies, etc.).

Sandro de Pari explique que le but premier du Fonds immobilier Romand (FIR) est de maintenir la valeur et les revenus de son parc immobilier. Le Fonds s'efforce d'offrir des loyers en marché libre «raisonnables et accessibles à la majorité de la population». Au début des années 2000, le fonds investissait essentiellement dans des bâtiments neufs, intégrant des techniques plus efficaces sur le plan énergétique, car le prix des immeubles existants, frais de renouvellement compris, devenait aussi cher, voire plus cher, que des immeubles neufs. Aujourd'hui le prix des projets neufs devient très élevé et les amène à revenir vers l'investissement dans les immeubles existants.

Olivier Dessauges explique que la Vaudoise Assurances, société coopérative, envisage ses investissements sur le long terme, hors de pressions d'actionnaires. Leurs investissements, exclusivement directs et réglementés par la FINMA, se font dans des immeubles de logements, commerces et locaux administratifs bien desservis par les transports en commun, situés à proximité d'établissements scolaires et construits avec le respect des standards Minergie.

Eric Honegger précise que la Caisse de pension Abendrot, basée à Bâle, est autogérée et a été fondée à l'époque d'un mouvement anti-nucléaire et anti-appartheid. Les investissements immobiliers doivent donc correspondre à une vision de la société, sont exclusivement directs et leur part relativement importante (25 à 33%). Depuis trente ans, la stratégie n'a pas changé: il faut que les trois critères du développement durable soient pris en compte: au niveau économique il faut que cela fonctionne, au niveau social cela doit être acceptable, et au niveau environnemental il faut qu'il y ait des transports en commun, des écoles à proximité, et il faut réhabiliter et isoler. Abendrot réhabilite des bâtiments et friches pour des logements et activités et construit aussi du neuf. Elle estime que les locataires doivent connaître le propriétaire et ses valeurs et travaille avec les locataires quand il s'agit de réhabiliter. Elle pratique des loyers en-dessous des prix du marché tout en visant un rendement minimum de 5,5%.

Pierre Menoux explique que la société immobilière Realstone SA, basée à Lausanne, gère trois fonds de placement destinés à des immeubles situés dans les centres urbains suisses: des immeubles de rendement existants, des projets immobiliers neufs destinés à la location et des immeubles dans des «situations exceptionnelles au cœur des grandes villes». Realstone SA travaille notamment à la (re)mise en valeur de certains immeubles et parcelles (notamment à l'aide de services ajoutés) et adopte les standards Minergie.



Introduction des initiatives

Partagées, collaboratives, coopératives et écologiques, les initiatives réunies lors des «Journées des alternatives urbaines» viennent de Suisse et de pays voisins, de villes mais aussi de territoires non urbains, voire numériques. Pour la plupart bottom-up, c'est-à-dire initiées par des citoyen-ne-s, ces initiatives sont déployées dans l'habitat, l'agriculture, l'alimentation, les énergies, les technologies, le savoir, la formation, etc.

Ces initiatives démontrent une capacité d'organisation et d'innovation collective, avec des structures très variées et créatives, des plateformes ou réseaux, des systèmes collaboratifs ou d'échange local, des monnaies complémentaires, des espaces communs, etc. On observe aussi qu'à côté des projets purement bottom-up, une structure existante peut aider des personnes à mettre en place des activités et projets communs.

Dans ces «autres économies», la frontière artificielle entre économique et social s'efface et les intérêts individuels deviennent difficilement dissociables de l'intérêt commun. Leurs participants apprennent et cultivent coopération, confiance, partage et réciprocité; ils produisent à la fois des biens individuels (nourriture, appartement, eau chaude, électricité, aide, formation, rencontres, etc.) et des biens partagés (lieu de vie, voisinage, savoir, plantages, installations solaires, systèmes d'entraide, etc.). Au-delà des ressources mêmes qu'offrent de telles initiatives à leur membres et au public, elles apparaissent comme des opportunités de lien social, d'autoformation, et d'autodétermination.

De telles initiatives font avancer nos sociétés vers des modes de vie durables, créent des ressources sociales et locales, et constituent ainsi un potentiel pour construire l'avenir des territoires. Il reste à les inclure dans cette construction, en commençant par leur faire une place dans nos villes, tout en restant exigeant sur le fond et sur leur ouverture.

R.N.

Des communs pour la ville

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenant: Hans E. Widmer, Neustart Schweiz/ Redémarrer la Suisse

Définition des communs (par la rédaction). La notion de commun définit le principe de gestion commune ou collective d'une ressource. Lorsque qu'une ressource matérielle (eau, terrains, équipements, etc.) ou immatérielle (savoirs, culture, logiciels, etc.) est considérée comme commune aux membres d'un groupe, ce groupe s'organise pour la gérer. La gestion commune est une alternative à la gestion de biens privés par le marché et à la gestion de biens publics exclusivement par l'Etat.

Pourquoi discuter de communs aujourd'hui? Hans E. Widmer explique que les communs sont oubliés depuis le mouvement de l'enclosure, qui a consisté en la libération des terres ou leur privatisation au profit des élites dominantes, aux débuts de l'industrialisation et du capitalisme moderne. Aujourd'hui, nos sociétés sont travaillées par de nouvelles enclosures avec la mondialisation comme privatisation de la planète, l'exploitation de l'Afrique, la privatisation des gènes du vivant, des semences, etc.

C'est la crise de notre système économique qui marque la société occidentale depuis plusieurs années qui nous rappelle au souvenir des communs. Cette crise laisse entrevoir les contradictions du système actuel: un fonctionnement basé sur la croissance et les dettes, c'est-à-dire sur une fuite en avant; l'épuisement des ressources à une vitesse accélérée, puisque les ressources annuelles de la planète sont épuisées dès le mois d'août; la production d'inégalités qui génère des crises sociales, à l'image des révolutions arabes; etc.

Discuter des communs aujourd'hui, c'est préparer l'avenir, et en quelque sorte fabriquer les parachutes pour notre société, qui se présente, aujourd'hui, comme un train dont les voies se dirigent inexorablement vers l'abysse.

Communs et résilience. La discussion des communs rejoint, selon Hans E. Widmer, la discussion sur la résilience, c'est-à-dire le développement de structures permettant à nos sociétés de survivre aux chocs. Les organisations communes et les structures résilientes telles que proposées par Andrew Zolli notamment, se ressemblent

sur des nombreux points: transparence, communication, démocratie, coopération, décentralisation, diversité des méthodes et systèmes, etc.

Fonctionnement d'institutions communes. Elles fonctionnent par la coopération et le partage, deux choses que nous avons toujours su faire n'en déplaise à Adam Smith, il faut seulement des conditions pour permettre aux gens de le faire; elles fonctionnent sur le principe chacun contribue en fonction de ses moyens et reçoit en retour ce dont il a besoin; elles doivent s'ancrer dans une institution. Elinor Ostrom, dans son ouvrage «Governing the Commons», a observé sept règles qui permettent le bon fonctionnement d'institutions communes:

- Un accès réglementé
- Les règles sont adaptées à la situation locale
- Les règles sont adoptées démocratiquement par les membres
- Monitoring: le respect des règles est vérifié
- Des sanctions en cas de non-respect des règles
- Un arbitrage interne pour gérer les conflits
- Reconnaissance: une institution du commun plus large garantit l'existence de cette institution et veille à son ouverture.

Hans E. Widmer propose les communs comme une réponse aux crises, avec une réforme graduelle, loin de toute idée de révolution.

Références et liens

- Ouvrage de Hans E. Widmer sur le sujet, «The Power of Neighbourhood» und die Commons, 2013. Disponible sur le site www.neustartschweiz.ch/
- Hans E. Widmer est aussi P.M. , auteur de nombreux ouvrages, voir [http://de.wikipedia.org/wiki/P._M.__\(Autor\)](http://de.wikipedia.org/wiki/P._M.__(Autor))
- David Bollier, Silke Helfrich (eds.), The Wealth of the Commons, a World Beyond Market and State, 2012. www.wealthofthecommons.org
- Elinor Ostrom, La gouvernance des biens communs: Pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Ed. De Boeck, 2010.
- Andrew Zolli, Ann Marie Healy, Resilience, why things bounce back, 2013. <http://resiliencethebook.com/>

Urban Agriculture Basel

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenante: Tilla Künzli.

L'association Urban Agriculture Basel a été lancée en 2011 par l'association Soziale Ökonomie de Bâle et œuvre comme plateforme pour cultiver des légumes et fruits dans la ville et à proximité. Elle coordonne et accompagne près de 30 projets qui sont gérés de manière autonome. L'association compte une centaine de membres cotisants et près de 2'000 participants. Elle veut montrer qu'il est possible d'accroître l'autosuffisance alimentaire des villes, grâce à la participation des habitant(e)s, au savoir spécialisé, à la force du travail et à des financements.

Les moyens mis en œuvre par la plateforme: analyser la qualité de la terre en ville; sensibiliser et éduquer à l'environnement et aux aliments; assurer une qualité bio ou biodynamique; créer des plantations sur des toits, des balcons et dans des cours avec des plantations durables ou temporaires; sensibiliser à la sauvegarde de surfaces cultivables; réduire la dépendance aux grands distributeurs; rechercher la souveraineté alimentaire; travailler avec des partenaires qui ont de l'expérience. La plateforme agit sur la culture, la distribution ainsi que la consommation des aliments.

Organisation et philosophie. Urban Agriculture se pense comme une plateforme, un réseau ou encore comme un mouvement de personnes et de projets. L'association est ouverte à tous, professionnels ou pas. L'interdisciplinarité (biologistes, artistes, politologues, etc.) est recherchée parmi les participants ainsi que la dimension inter-générationnelle. Il n'y a pas de hiérarchie, les projets sont autonomes et la tâche du comité est davantage de coordonner, mettre en réseau ou modérer. Les rencontres entre les projets et les membres sont fréquentes. Le travail se veut «open source», c'est-à-dire accessible au grand public et participatif car il se base surtout sur les forces de la base (bottom-up). L'association veut aussi inciter les gens à cultiver plutôt que produire, en faisant appel à la dimension de plaisir et sans moralisation. Elle s'inspire, en autres, des principes de la permaculture.

Se lancer à plusieurs. Urban Agriculture Basel veut inciter les gens à se lancer. La réussite d'un projet n'est pas toujours une fin en soi, l'important est que les gens lancent un projet à plusieurs, qu'ils éprouvent d'abord du plaisir, de la motivation ou de la passion, sachant que si un participant sort du processus, il y aura sûrement une autre personne prête à poursuivre l'action. C'est pourquoi il est recherché qu'un projet soit porté par plusieurs personnes, avec une part de responsabilité portée par chacun.

Les divers apports d'Urban Agriculture Basel sont: des quartiers d'habitation visuellement beaux (jardins multicolores), le développement des relations de voisinage, l'intégration sociale et culturelle, la sensibilisation à l'environnement basée sur l'expérience quotidienne, l'approvisionnement alimentaire, l'encouragement de la culture de plantes anciennes et de la biodiversité en ville, l'intégration des exploitations agricoles de l'agglomération, l'encouragement de l'activité physique (jardinage).

Relations avec l'administration publique. Ils estiment qu'à terme, dans chaque administration publique d'une ville, devrait se trouver un poste de coordination de l'agriculture urbaine. S'agissant de leurs relations régulières avec l'administration publique, ils constatent une ouverture mais des précautions, règlements et lenteurs de procédures très suisses.

D'autres questions à découvrir plus amplement dans l'enregistrement sonore de la conférence à retrouver sur le site internet: Comment se situent-il par rapport au mouvement «Incredible Edible» venu de Grande-Bretagne? Quel type de relations entretiennent-ils en général avec les agriculteurs? Quels rapports avec Syngenta? Etc.

Liens: www.urbanagriculturebasel.ch. Association Soziale Ökonomie de Bâle:
<http://www.viavia.ch/bnb/pmwiki.php?n=Verein.HomePage>

Les Nouveaux Jardins de L'EPER

Afin de remédier à l'isolement que connaissent de nombreuses personnes migrantes, l'Entraide protestante suisse EPER a lancé un projet d'intégration sociale au sein de potagers urbains. Les bénéficiaires cultivent chacun un petit lopin et suivent des ateliers de jardinage hebdomadaires.

L'activité physique en plein air fortifie l'organisme et développe l'estime de soi des adultes, tout en offrant aux enfants la possibilité d'être en contact avec la nature. La culture potagère est aussi un moyen de reprendre racine, en établissant un lien entre le pays d'origine et le pays d'accueil. La responsabilité d'un jardinet au sein d'une collectivité donne par ailleurs l'occasion de développer un réseau social.

L'EPER a ouvert depuis 2011 trois Nouveaux Jardins dans les communes de Villeneuve, Yverdon-les-Bains et Lausanne.

Lien: www.heks.ch/fr/suisse/secretariat-romand/les-nouveaux-jardins/

Les potagers urbains d'equiterre

L'association equiterre accompagne les collectivités publiques, les régies, les propriétaires ou les habitants souhaitant faire fleurir des potagers urbains au pied de chez eux. Elle propose également la réalisation de potagers urbains à proximité des écoles, centres de loisirs, maisons de quartier, ainsi que des EMS, hôpitaux ou établissements pénitentiaires.

Equiterre collabore avec les collectivités publiques pour identifier la parcelle adéquate d'un futur potager urbain et pour présenter le projet aux habitants du quartier. Equiterre met ensuite en place des ateliers participatifs pour construire le projet de potager avec les futurs habitants-jardiniers, pour organiser le fonctionnement du futur jardin et créer un lien entre les habitants du quartier qui jardineront côte à côte. Enfin, equiterre coordonne la mise en place de cours de jardinage écologique et encadre les habitants-jardiniers qui souhaitent s'investir dans l'organisation d'événements en lien avec le potager.

Liens: www.potagersurbains.ch, www.equiterre.ch

Food Urbanism Initiative

Food Urbanism Initiative a été lancé en 2010 dans le cadre du programme national de recherche 65, portant sur la "nouvelle qualité urbaine". Ce programme développe des concepts et stratégies propices à la mise en oeuvre de physionomies urbaines alliant densification et urbanité. Une alliance pour plus de convivialité, qui résulterait d'interactions réussies entre bâtiments, espaces publics et expériences vécues.

Food urbanism Initiative propose d'intégrer la production et la distribution alimentaire avec la conception urbanistique, grâce à la définition de lignes directrices architecturales et paysagères. Mettant en relation le bâti dans sa complémentarité avec l'espace non bâti, le paysage productif est ici envisagé comme une composante favorable à l'application du développement urbain durable, invitant une nature cultivée et accessible, à l'origine de nouvelles formes d'identification et d'appropriation pour les citoyens.

Les partenaires réunis au sein de Food Urbanism Initiative: le bureau Verzone Woods Architectes, le laboratoire Media et Design (LDM) de l'EPFL, le groupe Agri-food & Agri-environmental Economics (AFEE) de l'ETHZ et Agroscope ProfiCrops. Lien: www.foodurbanism.org/fr/project-description/

Les Jardins du Flon, d'Ouchy, du Nord

Trois associations lausannoises d'agriculture contractuelle de proximité. L'agriculture contractuelle de proximité c'est un lien solidaire entre consommateurs et agriculteurs de la région. Recevez des fruits et légumes de saison et locaux, découvrez la diversité des produits de notre région, et soutenez la souveraineté alimentaire.

Comment ça marche? En devenant membre d'une association et en souscrivant un abonnement annuel vous figurez sur la liste des paniers. Dès que les légumes et les fruits sont mûrs, les paniers sont à disposition selon un calendrier préétabli avec les producteurs, aux points de distribution. Les légumes sont distribués une fois par semaine à Lausanne. Les livraisons à domicile (à vélo) sont également possibles.

Liens: www.lesjardinsduflon.ch, www.lesjardinsdouchy.ch, www.lesjardinsdunord.ch

La monnaie complémentaire BonNetzBon de Bâle

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenant: Hans-Georg Heimann.

Origines. L'association Soziale Ökonomie de Bâle a lancé en 2005 la monnaie alternative «BonNetzBon» (BNB) afin de promouvoir le développement d'une économie locale, solidaire et respectueuse de l'environnement dans la région bâloise. L'association veut aussi rappeler que la monnaie peut être créatrice de lien social. A l'heure actuelle, une centaine de commerces et organisations fonctionnent en partie grâce à cette monnaie qui se présente sous forme de bons d'achat.

Historiquement, l'association est liée au mouvement des chômeurs pendant la crise économique des années 1990. A Bâle, à cette époque, l'industrie chimique commence à délocaliser. Les mesures d'occupation d'une durée de 6 mois pour réintégrer les chômeurs sur le marché du travail ne sont pas satisfaisantes; des voix en association avec des groupes d'actions sociales s'élèvent contre cette politique et des projets d'entraide voient le jour (journaux, restaurants, culture, etc). Ce mouvement a donné lieu à la création d'une association commune «Soziale Ökonomie».

L'expérience. Les magasins affiliés au BonNetzBon, qui souffrent face à la concurrence des grandes surfaces, ont d'avantage de clients et ont pu augmenter leur chiffre d'affaires de 5%. Il y a donc un soutien populaire en faveur de ce type de magasins et d'entreprises. Là où la société civile veut soutenir des activités locales, une monnaie complémentaire peut servir de courroie de transmission. Un autre avantage est d'offrir, aux indépendants et aux chômeurs qui veulent proposer un bien ou un service, une visibilité gratuite et facilitée à travers le réseau. Enfin, l'association investit la majeure partie de ses liquidités (en francs suisses) dans les petites entreprises qui participent au réseau ou aide à la création de nouvelles entreprises.

Avec la crise financière de 2008, cette démarche devient très intéressante politiquement car le système classique a de plus en plus de peine à fonctionner. Or l'idée de créer une monnaie alternative n'est pas prévue dans la Constitution suisse. Elle pose de plus un

certain nombre de problèmes du point de vue des assurances sociales. Les employés de ces magasins ne peuvent ainsi pas être rémunérés avec ces bons.

A l'heure actuelle, l'association Soziale Ökonomie cherche de nouveaux participants; elle veut étendre le réseau BonNetzBon; elle met sur pied un système d'échange d'heures (les BNB Hours); elle se diversifie dans l'agriculture locale (voir le projet Urban Agriculture Basel), dans l'habitat, etc. Dans ce dernier domaine, l'association souhaite maintenir de l'habitat populaire en ville, défendre les habitants et même investir dans le logement coopératif.

Liens: <http://viavia.ch/netzbon>. Association Soziale Ökonomie de Bâle: www.viavia.ch/bnb/pmwiki.php?n=Verein.HomePage

SEL Sous-gare, Lausanne

A la suite des quartiers lausannois de Chailly et Boisly, se met en place dans le quartier sous-gare, un Système d'Echange Local (SEL). Les SEL permettent aux habitants de se rencontrer pour échanger des biens, des services et des savoirs, dans un esprit de convivialité et de partage. Les échanges sont multiples au sein d'un réseau de membres. Pour les comptabiliser, on y crée une monnaie interne. Dans un SEL, donner et recevoir permet de révéler les talents des uns et des autres, dans un esprit de reconnaissance mutuelle.

Le SEL sous-gare permet à ses membres d'échanger sans avoir recours à l'argent, mais à l'aide d'une unité de mesure basée sur le temps qui se nomme le «milan». Chaque 15 du mois, une réunion est organisée à 19h30 à la Maison de quartier sous-gare, en vue d'une rencontre conviviale entre membres et afin d'accueillir de nouveaux membres. A cette occasion, des échanges peuvent se faire.

De nombreux SEL existent en Suisse romande et fonctionnent grâce à la plateforme internet www.enlien.ch. Vous en trouverez peut-être un près de chez vous!

Lien du SEL sous-gare: <http://enlien.ch/rezo.php?g=27>

Le concept de voisinage de Neustart Schweiz

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenant: Hans E. Widmer.

L'association Neustart Schweiz/Redémarrer la Suisse, fondée en 2010, propose de prendre conscience du potentiel écologique colossal qu'offre la réorganisation sociale. Plateforme d'universitaires (FHNW et ETHZ) et d'activistes, l'association a pour projet principal, la diffusion et la mise en oeuvre du concept de «voisinage écologique et socio-économique», comme modèle de société post-croissance. Ce concept ne représente pas quelque chose à réaliser tel quel mais plutôt un modèle et une direction théoriques permettant d'identifier ce qu'on pourrait faire et ce qui est déjà fait.

Objectif écologique. Un des objectifs du concept de «voisinage écologique et socio-économique» est la diminution de la consommation des ressources non-renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui en Suisse, avec notre consommation de 8'400 watts/jour par personne, nous utilisons déjà les ressources nécessaires à nos petits-enfants. Pour éviter l'épuisement des ressources, il faudrait viser une société à 1'000 watts/jour. Le concept lie donc cet objectif écologique avec une réorganisation territoriale et socio-économique.

Réorganisation sociale. Au coeur de cette réorganisation se trouve donc le voisinage: un habitat compact et urbain, lotissement d'un hectare avec 500 personnes, des bâtiments hauts (6-8 étages), une surface moyenne de 35 m² par habitant (tandis qu'aujourd'hui en Suisse la surface moyenne est de 50m²), un espace social mixte, un dépôt d'outils, un lieu commun de lessive, un micro-centre pour enfants, des activités et emplois, l'approvisionnement alimentaire organisé avec des fermiers de la région et avec un dépôt alimentaire dans le voisinage.

Dans ce concept, la question d'économies d'échelles est essentielle, l'écologie étant présentée comme l'économie à long terme, et des gestions communes ou coopératives remplacent des gestions par le marché: les habitants et usagers du voisinage coopèrent et s'organisent davantage collectivement. La communication préconisée dans ce système devrait être formelle, construite sur un modèle

associatif avec des règles pour canaliser la dimension émotionnelle propre à tout voisinage et assurer la pérennité de cette entité.

À Zurich a été lancée l'idée de créer deux voisinages modèles, l'un d'eux sur le site d'une ancienne caserne, au centre de la ville. La coopérative Nena a d'ailleurs été constituée dans ce but.

Références et liens: P.M., Redémarrer la Suisse - Pour aller de l'avant, Editions Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds, 2012. Avec un chapitre sur les voisinages. <http://www.torticolis-et-freres.ch/auteurs/p-m/>. Brochure «Nachbarschaft entwickeln», 2ème édition, Neustart Schweiz, février 2013. Disponible sur le site: www.neustartschweiz.ch. www.nena1.ch.

Coopérative d'habitation Kraftwerk1

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenante: Claudia Thiesen.

La recherche, au début des années 1990, par un groupe de de zurichois, de formes d'habitat qui répondent à l'évolution de notre société et aux enjeux futurs, a débouché en 1995 sur la fondation de la coopérative Kraftwerk1.

Le lotissement Hardturm au centre de Zürich. Pionnière par ses idées sociales, écologiques, voire politiques, la coopérative a réussi à les concrétiser dans son premier lotissement Hardturm terminé en 2001. Ce lotissement propose une grande variété de logements susceptibles d'accueillir différents modes de vie et pas seulement la famille traditionnelle; une construction écologique; une mixité fonctionnelle logements et activités avec des prix abordables pour ces espaces; des micros-emplois sur place comme alternatives au travail salarié; une possibilité de participation dans la création du lieu de vie; une architecture qui favorise bon voisinage, rencontres et échanges; des activités communes et des infrastructures aussi en lien avec le reste du quartier; la limitation de la surface par habitant à 35m² par personne (Claudia Thiesen parle d'une moyenne de près de 50m² en Suisse).

Concrètement, le lotissement Hardturm compte 81 logements: des appartements de 1 à 7 pièces et 5 colocations comptant 8 à 13 pièces. On y trouve également des ateliers, bureaux et commerces, une crèche, une épicerie-dépôt, une terrasse commune sur le toit, une chambre d'hôtes et un grand local commun doté d'une cuisine.

Mixité d'habitants. La coopérative souhaite accueillir une mixité d'habitants. Elle propose donc une large diversité typologique de logements. Elle collabore avec des fondations auxquelles elle réserve quelques appartements destinés à des personnes handicapées et à des familles nombreuses d'origine étrangère. Un fonds de solidarité a également été créé: chaque locataire cotise en fonction de ses revenus, ce qui permet, sous certaines conditions, de réduire la part sociale ou le loyer d'un locataire. La volonté de mixité non seulement intergénérationnelle, mais aussi culturelle, peut néanmoins être difficile à mettre en œuvre au quotidien, notamment à cause de la langue, c'est pourquoi des cours de langue sont donnés qui expliquent également le fonctionnement de la coopérative.

Kraftwerk1 développeur de projets. Les nouveaux lotissements de la coopérative Kraftwerk1 sont élaborés avec des groupes comprenant les futurs habitants et usagers. Les seuls points qui ne sont pas décidés démocratiquement dans un nouveau projet sont la couleur et les matériaux du bâtiment. Pour des projets futurs, ils dépendent fortement de la possibilité d'acquisitions à un prix raisonnable de terrains ou d'immeubles à rénover.

Lotissement Heizenholz. Les habitants de la deuxième réalisation de Kraftwerk1, à Zürich Höngg, ont pu emménager fin 2011. Les deux immeubles des années 1970, rénovés, transformés et reliés entre eux par une construction nouvelle, offrent maintenant 26 logements, 3 ateliers et deux locaux communs. L'offre d'appartements très diversifiée a permis de réaliser la mixité intergénérationnelle souhaitée et la démarche participative dès le début du projet a créé une bonne identification des locataires avec leur habitat. Au cœur de l'ensemble de bâtiments, du rez au 7^e étage, on trouve des grands balcons communs servant à la fois de lien entre les appartements et les bâtiments et offrant en même temps un espace de rencontre aux habitants. Deux logements destinés à des colocations se présentent sous forme de «conglomérat» de chambres et petits appartements privés, se partageant séjour, salle à manger et cuisine communs.

Références et liens: Article de P.M. (alias Hans E. Widmer): Kraftwerk1, an Approach to a Civilisation beyond Work, in Possible Urban Worlds – urban strategies at the end of the 20th century, Inura, Basel, 1998. www.kraftwerk1.ch.

La coopérative Mehr Als Wohnen et le quartier Hunziker Areal à Zürich

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenante: Claudia Thiesen.

Mehr Als Wohnen est une coopérative de coopératives créée en 2007 à l'occasion du jubilé des 100 ans des coopératives et du logement d'utilité publique zurichois. Elle réunit une cinquantaine de coopératives d'habitation avec tout leur know-how.

Le futur quartier Hunziker Areal. La Ville de Zürich vise à terme une proportion d'habitat coopératif de 30% du parc de logements. C'est dans ce cadre qu'elle a mis à disposition de Mehr als wohnen la friche industrielle du Hunziker Areal à Zürich Nord pour son premier projet. Un nouveau quartier y sortira de terre d'ici 2015; il deviendra le lieu de vie et de travail de 1'100 personnes. Le projet a été élaboré dans le respect des objectifs de la société à 2'000 watts. 13 grands bâtiments offriront 450 logements et une multitude de surfaces commerciales et artisanales dans un environnement favorisant consommation locale, mode de vie écologique, mixité, solidarité, ainsi que des emplois sur place et la possibilité de combiner habitation et travail.

Quartier sans voitures, la vie du Hunziker Areal sera organisée autour d'un centre, doté, entre autres, d'un restaurant, d'un hôtel et d'un pôle de mobilité. Il sera complété par d'autres lieux de rencontre à travers le quartier. Afin de donner vie au quartier, les rez-de-chaussée seront tous destinés à des activités publiques.

De très grands appartements seront conçus de façon à accueillir des colocations avec à la fois des espaces privés et communs. Tels des satellites, de petits appartements privés, équipés de salle d'eau et cuisine minimales, gravitent autour d'un séjour, d'une salle à manger, d'une cuisine, d'une ou plusieurs salles de bain communs. Pour la location des chambres, Mehr als wohnen traite avec une association de minimum trois colocataires. Ensuite, l'association s'autogère totalement. Cette forme d'habitat peut également s'avérer intéressante pour des familles monoparentales et des familles avec enfants adultes, qui, pour une raison ou une autre, habitent encore avec leurs parents. Des logements privés pour la famille traditionnelle seront disponibles, mais les colocations sont

une offre supplémentaire qui peut contribuer à développer des liens sociaux.

Discussion sur la participation. Au contraire par exemple de l'immeuble Kraftwerk1-Hardturm à Zürich, le quartier Mehr Als Wohnen est davantage «top-down» dans sa création. Il n'y a pas, dans ce cas, de groupe de base de futurs habitants et usagers. Des groupes de travail largement ouverts ont néanmoins été lancés au début pour élaborer le programme des concours d'architecture. Depuis, le travail a été effectué essentiellement par des professionnels et le comité. Mais la mise à disposition des appartements s'approchant, des personnes motivées devraient apparaître et apporter leur contribution.

Concernant la suite, Claudia Thiesen pense que la coopérative doit offrir une bonne structure qui permette aux personnes de s'appropriier les lieux. Il s'agira donc de ne pas aller trop loin dans la planification, et ceci en particulier s'agissant des espaces communs dans les immeubles et autour. L'utilisation et la gestion des espaces communs doivent être définis par les habitants et usagers mêmes. Claudia Thiesen estime d'ailleurs que la participation engendre par la suite davantage de sentiment d'appartenance, d'activité et de responsabilité par rapport au lieu de vie.

L'expérience collective acquise avec cette importante réalisation profitera à toutes les coopératives membres de Mehr als wohnen et alimentera les discussions autour de l'évolution future des coopératives et de leur adaptation aux modes de vie modernes.

Références et liens: Brochure «Häuser im Dialog – Ein Quartier entsteht», Mehr Als Wohnen, Zürich, 2010. www.mehralswohnen.ch. www.hunzikerareal.ch.

Codha, Coopérative d'habitat associatif

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenants: Dario Taschetta.

La Codha a été fondée en 1994 à Genève, dans l'idée de se battre contre la spéculation immobilière et de faire en sorte que les habitants deviennent des acteurs plutôt que des consommateurs de leur lieu de vie. Ses buts sont de sortir des immeubles du marché

immobilier spéculatif, d'intégrer les futur-e-s habitant-e-s aux projets de construction, de remettre la gestion des immeubles aux habitant-e-s, de garantir aux habitant-e-s un loyer correspondant aux coûts réels de l'immeuble, et de construire à de hauts standards écologiques.

Bail associatif et participation des habitants. La Codha fonctionne sur le système du bail associatif. Le bail de l'immeuble est conclu entre la Codha et l'association d'habitants. L'association loue ensuite les logements aux habitants. Un contrat de gestion de l'immeuble entre la Codha et l'association d'habitants définit les rôles et responsabilités de chacun. La coopérative intègre les futurs habitants, le plus tôt possible dans le processus de construction ou de réaffectation d'un immeuble. Les objectifs du projet sont définis en commun au début, dont les éléments à mutualiser. Ce modèle participatif permet de planifier sur le long terme et insiste sur la transparence des coûts. Il permet également le développement de la vie sociale car les habitants se connaissent déjà avant d'emménager.

Participation au-delà de l'immeuble. Faire évoluer un modèle participatif de l'échelle de l'immeuble à celle du quartier tout en gardant une très forte implication des habitants est un enjeu majeur. La Codha teste le modèle développé avec les immeubles sur les écoquartiers actuels. Des difficultés peuvent apparaître lors des interactions avec des partenaires constructeurs qui ne fonctionnent pas selon le modèle participatif. Une piste à explorer est le forum d'habitants pour prendre position sur le développement du quartier.

Etat actuel. La Codha compte 8 immeubles et 180 logements, 10 projets en cours, 1'600 membres dont 400 personnes logées actuellement par la coopérative. Les premiers projets de la Codha sont nés sur le canton de Genève. Dès lors, elle évolue également dans le canton de Vaud et en France voisine. Ayant débuté avec des projets de construction d'immeubles, l'enjeu de la coopérative se déplace aujourd'hui vers la construction de logements à l'échelle du quartier.

Nouvelles manières d'habiter. La Coopérative réfléchit à une nouvelle manière d'habiter, notamment pour répondre aux besoins spécifiques des familles monoparentales, des familles recomposées

et des couples de jeunes seniors gardant ponctuellement leurs petits-enfants. La Codha proposera prochainement, dans l'Ecoquartier de la Jonction à Genève, des appartements mutualisant un grand séjour et une grande cuisine ou proposant une chambre polyvalente. La Codha a commencé à développer ce concept suite à des demandes spécifiques de coopérateurs et s'est inspirée d'expériences zurichoises.

Lien: www.codha.ch

Mouvement Energie partagée, France

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenanti: Philippe Vachette.

Le mouvement Energie partagée a pour but de permettre une ré-appropriation citoyenne et locale des enjeux énergétiques et de sortir le développement des énergies renouvelables de la seule logique financière. L'association cherche à impliquer activement chaque citoyen et chaque communauté humaine dans les décisions et/ou actions nécessaires pour réaliser la transition énergétique.

Une association et un fonds d'investissement. L'association sensibilise le public, les porteurs de projet et les collectivités locales à la transition énergétique. Une structure financière, le fonds Énergie Partagée Investissement, récolte du capital auprès du public et l'investit dans des projets locaux d'énergies renouvelables. En France, c'est le premier outil financier innovant d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

Des projets collectifs et locaux. Dans la pratique, chaque projet est soumis à la Charte Énergie Partagée, qui définit ce que peut être un projet citoyen de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. Un critère fort et qui fait l'identité d'Energie partagée, oblige qu'un projet, pour qu'il soit soutenu par le fonds, soit porté non pas par un entrepreneur ou une entreprise seule, mais par un collectif de personnes, d'organisations, de partenaires locaux.

A travers son activité, le mouvement localise la production d'énergie, canalise l'épargne vers des projets véritablement porteurs de prospérité locale et implique les citoyens dans les décisions qui les concernent. Le mouvement est composé des porteurs de projets, soutenus par des milliers de citoyens investisseurs, qui souhaitent ainsi reprendre la main sur leur pouvoir d'investissement et sur leur choix de consommation énergétique.

Susana Jourdan de LaRevueDurable propose d'investir votre épargne dans des projets écologiques, plutôt que dans une banque qui financerait des projets à forte empreinte écologique. Philippe Vachette suggère lui de garder l'argent dans la région.

Lien: www.energie-partagee.org

Association Sebasol

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenant: Pascal Cretton.

Sebasol vient de self bâtir solaire. Sebasol rend l'énergie solaire thermique accessible à tous, la popularise. Elle permet aux particuliers de construire eux-mêmes leur propre installation et en forme de jeunes installateurs.

Fonctionnement. Les personnes intéressées à construire leur installation suivent d'abord un cours pratique de construction solaire thermique intensif, lors duquel elles abordent les principaux aspects de la construction. Le cours permet de comprendre comment fonctionne la technique des installations solaires et donc de devenir autonome en acquérant les compétences nécessaires pour réparer soi-même son installation. Ceux qui ensuite ne souhaitent pas se lancer eux-mêmes peuvent faire appel à des installateurs ou à des apprentis en formation liés à Sebasol par une charte éthique. Sebasol fournit également le matériel de base pour les installations. A la clé: des installations conformes aux normes en vigueur, à un prix qui peut être très avantageux. Plus de 1'000 installations ont été réalisées jusqu'à aujourd'hui. Sebasol est une association à but non lucratif, qui n'a pas de salarié, pas de déficit, pas de crédit, pas de mécénat, et qui ne fait pas non plus de publicité. Il n'y a que des auto-constructeurs.

Illich, la revanche de l'artisanat. Sebasol ne veut pas servir seulement à construire du solaire thermique bon marché, mais désire agir comme un mouvement social: diffuser cette énergie renouvelable avec des technologies libres, rompre avec des produits «boîte noire» qui échappent aux citoyens, empêcher la formation d'élites techniques, proposer une alternative au salariat, et donc rechercher l'autonomie.

Installations dans les quartiers. Habituee à travailler avec des particuliers propriétaires de leur bâtisse, souvent des maisons individuelles, Sebasol cherche à mettre en place, dans les quartiers, des installations construites et gérées par des personnes du quartier, sur des toits qui ne leur appartiennent pas forcément. Une organisation spécifique est alors à mettre en place.

Lien: www.sebasol.ch

Le savoir collaboratif avec Wikipedia

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenante: Chantal Ebongué, Wikimedia Suisse.

Les origines. Wikipédia est le produit d'un ratage: deux créateurs de sites web aux USA décident de monter Nupedia, une encyclopédie en ligne payante et «classique»: avec un comité éditorial et un petit nombre de rédacteurs experts. En parallèle, pour le fun et comme support à Nupedia, ils lancent un wiki – site web permettant de rédiger de façon collaborative – nommé Wikipedia et le proposent aux internautes. Le premier article test sur Wikipédia est mis en ligne le 16 janvier 2001. Le projet dépasse les 1'000 articles le 12 février et les 10'000 articles autour du 7 septembre. Dès la première année, Wikipédia a commencé à s'étendre au niveau international. Le projet Nupedia est rapidement abandonné et Wikipedia, une encyclopédie non commerciale, idéaliste et collective devient rapidement le 5e site le plus visité au monde.

Aujourd'hui Wikipedia existe en 285 langues, compte plus de 4 millions d'articles en anglais, 1.4 million en français, et est écrite par des centaines de milliers de bénévoles. Wikipedia est gérée par la Wikimedia Foundation aux USA et des associations nationales ou

régionales à travers le monde dont Wikimedia Suisse. D'autres projets sont aussi encouragés au sein de la fondation, comme Wikimedia commons, une base de données multimédia qui possède environ 15 millions d'images sous licence libre «Creative Commons».

Les buts. L'idée de l'encyclopédie Wikipedia est d'offrir un savoir pour tous, gratuit, que personne ne peut contrôler, résume Chantal Ebongué. Il se base sur cinq principes fondamentaux: créer une encyclopédie accessible à tous; rechercher la neutralité de point de vue; permettre la publication d'un contenu libre que n'importe qui peut éditer; suivre les règles de savoir-vivre; ne pas avoir de règles fixes. Wikipedia donne la parole à différentes visions du monde, car les articles sont différents en fonction de la langue dans laquelle ils sont écrits.

Un savoir collaboratif. Personne n'est payé pour éditer ou contrôler les articles sur Wikipedia. Les articles sont écrits de manière collaborative. Des corrections ou des précisions sont régulièrement effectuées par les internautes, un article n'est donc jamais écrit par une seule personne et chaque article fait l'objet de discussions entre internautes. Un comité peut retirer un article litigieux en cas de décision de justice. Sinon, personne ne contrôle le contenu de Wikipedia, la rédaction et le contrôle s'opérant de manière collective et par la masse.

Pourquoi les gens contribuent-ils? Chantal Ebongué estime qu'un idéal humaniste motive les contributeurs: en offrant un accès équivalent pour tous à la connaissance, ils luttent contre les inégalités dans le monde; en partageant leurs connaissances, ils apprennent à respecter l'autre; ils construisent des connaissances sur une base égalitaire; mais ils contribuent aussi car c'est convivial et amuse leur curiosité intellectuelle.

Quelle communauté? Le profil type du contributeur de Wikipedia est un homme, entre 30 et 40 ans, technophile (ou «geek») et ayant fait des études supérieures. Wikipedia est aussi un immense succès dans les pays du Sud, ce qui laisse présager une diversité plus grande dans le type des contributeurs. Un des défis futurs est de diversifier l'origine culturelle et le profil des contributeurs. Dans cette perspective de diversification, il faut observer que la

condition pour pouvoir utiliser Wikipedia est de disposer d'un accès Internet, ce qui pose problème dans les régions où le réseau Internet est peu développé, voire inaccessible. Le terme de fracture numérique dépeint ce phénomène. Wikimedia cherche des solutions «off-line» et mobiles pour contourner le manque d'accès fixe à internet.

Liens: <https://fr.wikipedia.org>, www.wikimedia.ch

FixMe Hackerspace, Lausanne

Le hackerspace est un lieu où se rencontrent et collaborent des passionnés d'informatique, de technologies, d'électronique, de science, de bidouille, etc. Le but est d'y partager le savoir, des logiciels autant que du matériel, de faciliter son accès, par la documentation et par la publication des sources des créations.

Le mouvement s'inspire des hackers des années 1970, ceux qui ont créé les logiciels libres pour s'affranchir des grosses sociétés et de leur mainmise sur la technologie via les brevets privés. Ce sont ces mêmes hackers qui ont créé le réseau internet, afin de partager et de communiquer avec le monde entier. Aujourd'hui les hackers voudraient même lancer leur propre satellite dans l'espace, pour combattre la censure des Etats.

Le hackerspace est ouvert à toutes et à tous, de tous âges et de tous niveaux. Il suffit d'avoir envie d'apprendre et de comprendre, et puis d'avoir le sens de la communauté. Vous trouverez à FIXME du matériel d'électronique, des outils, un coin canapé pour discuter et de la place pour travailler, une imprimante 3D, un vidéoprojecteur pour donner des présentations et plein de bidules à monter ou à démonter.

Liens: <https://fixme.ch/>, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hacklab>
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Hacker_\(université\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Hacker_(université))
<http://shackspace.de/wiki/doku.php?id=project:hgg:faq>

Open Commons Region Linz

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenante: Laura Kepplinger, Université Johannes Kepler, Linz.

Le programme Open Commons lancé par la ville autrichienne de Linz a pour but de développer le partage et l'utilisation de données numériques à l'échelle locale. D'où le regard porté sur ces initiatives dans le cadre des journées des Alternatives urbaines. Ce programme vise tant à contribuer au bien commun qu'à dynamiser l'économie.

Les projets d'Open Commons Region Linz:

- Le «public space server», en quelque sorte un espace public numérique, est un serveur ouvert à toutes et tous, avec un espace de stockage (un hébergement) gratuit ainsi qu'une plateforme d'échange de fichiers. Chaque citoyen peut ainsi créer et héberger un site internet, blog ou wiki gratuitement et échanger des documents numériques.
- Une politique de données ouvertes «Open Government Data» s'agissant de l'administration publique communale, donc de communication, transparence et de mise à disposition de données locales à destination du public comme de l'économie.
- Des subsides supplémentaires aux artistes qui partagent leurs créations sous forme numérique et avec une licence «Creative Commons».
- Des logiciels «open source» pour l'ensemble de l'administration publique et des écoles.
- Une couverture wifi gratuite de la ville
- Des mesures contre la fracture numérique pour les personnes à bas revenu, avec notamment une carte offrant des rabais pour des services informatiques, etc.
- Le concours «Apps4Linz» pour la création d'applications mobiles et d'utilité locale sur la base des données ouvertes «Open Government Data» fournies par la Ville.
- Un système de plaintes géolocalisées: le public peut signaler (se plaindre de) tout problème à l'administration communale.

Discussion. Dans l'échange qui suit l'exposé, les questions posées expriment plutôt un certain doute, voire une crainte. Quelle suite est donnée par l'Administration aux plaintes que les habitants lui

adressent? La conférencière répond qu'un superviseur a été désigné pour gérer le suivi. Deuxième question: un tel dispositif ne risque-t-il pas de permettre «ouvertement» des règlements de compte et de la délation? La réponse est directe: «On ne peut pas mettre de photos sur internet». Troisième question: les données mises en circulation par des privés ne peuvent-elles pas être détournées à des fins commerciales? En réponse, il est rappelé que les données personnelles ne figurent jamais mais qu'il est difficile d'écarter les études de marché. Dernière question: pourquoi les gens font-ils ces offres et ces demandes? Les raisons sont diverses: par intérêt pour la région, pour participer à son dynamisme, par altruisme ou tout simplement pour échanger.

Lien: www.linz.at/leben/opencommonsregion.asp

Association Franc-Parler, Renens

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenantes: Emilie Bovet, Justine Detraz, Maïla Girinsbuti.

Basée à Renens, Franc-Parler est une association à but non lucratif dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut et/ou sa situation économique. Elle vise également à soutenir l'échange réciproque de savoirs. Franc-parler propose des cours de français et des services à l'attention des personnes migrantes ou non francophones, ainsi que des activités hors-cadre, ateliers et projets. Elle offre aux participant-e-s la possibilité de transmettre leurs savoirs propres et encourage la participation de chacun au fonctionnement de l'association.

Un fort engagement bénévole. Créée en 2004, l'association Franc-Parler compte aujourd'hui plus de 40 bénévoles et près de 200 apprenant-e-s. Seul le poste de coordination de 10% est salarié, la quasi totalité de l'activité est donc bénévole. Trois cours de français par soir sont dispensés cinq soirs par semaine. La seule subvention dont bénéficie Franc-Parler est due à la Ville de Renens. Un modeste écolage et les produits d'activités annexes complètent le budget.

Relative liberté d'action et organisation. Le fait que l'association ne dépend pas de subventions cantonales ou fédérales, du domaine de l'intégration, l'oblige à reposer essentiellement sur le bénévolat, mais lui donne une totale liberté dans l'accueil des apprenant-e-s (qui ne sont soumis à aucun critère d'entrée) et une relative liberté dans le choix de ses activités. Franc-Parler souhaite éviter les hiérarchies; son comité est composé de l'ensemble des bénévoles actifs dans les groupes de travail et compte 46 personnes en 2013; les activités et projets sont proposés tant par ce très large comité qu'en fonction des discussions avec les apprenant-e-s et des demandes qu'ils émettent. Par exemple, Franc-Parler a développé un service de soutien avec une permanence syndicale, juridique, et administrative.

Créer des échanges. Franc-Parler souhaite dès l'origine mettre en œuvre un échange de savoirs et aller donc au-delà de la formation pour les migrant-e-s. L'association a mis en place des rencontres intitulées «ateliers migration»; des activités hors-cadre conviviales permettent de décloisonner les rapports entre les enseignants et apprenants, de rompre la hiérarchie et d'instaurer des relations informelles et amicales; un projet qui consistait à partager un moment spontané culinaire autour de recettes a débouché sur la publication d'un livre de recettes; un projet de mode éthique et de travaux d'aiguilles «De fils en aiguilles» inclut des personnes qui avaient un métier de couturier dans leur pays et ne peuvent plus l'exercer en Suisse (elles y donnent des cours de couture); des apprenants participent également à la tenue des permanences et d'autres sont devenus enseignants.

Les obstacles pour réaliser cet échange. Il s'avère que c'est un véritable défi de sortir de la prestation et du service rendus, de type top-down, pour rentrer dans le réel apprentissage réciproque. Il est d'autant plus difficile de proposer des projets de ce type, que l'avenir de participants est incertain en Suisse et que l'impératif de l'apprentissage du français prime sur un échange plus riche. La très forte demande pour ces cours accessibles à tou-te-s montre la nécessité de cette offre mais limite la liberté d'action de l'association qui est d'abord appelée à répondre à la demande.

Lien: www.franc-parler.ch

Bénévolat-Vaud

Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative, a pour mission de développer et de soutenir les associations, le bénévolat et l'entraide dans le canton de Vaud. Ses buts sont de stimuler l'action de groupes de citoyens; de donner à chacun la possibilité de s'engager bénévolement quelle que soit sa situation économique et sociale; de faciliter les conditions dans lesquelles les associations exercent leurs activités et ceci en complémentarité avec l'action des pouvoirs publics.

Parmi ses activités, Bénévolat-Vaud propose des consultations pour la création ou l'animation d'associations; elle met en relation des personnes qui désirent s'engager bénévolement avec des organisations à la recherche de bénévoles; elle soutient et promeut les groupes d'entraide autogérés du canton.

Lien: www.benevolat-vaud.ch

Stands, animation et exposition

Les stands: les Nouveaux Jardins de l'EPER, l'association equiterre, le Hackerspace FixMe, le SEL sous-gare, Bénévolat-Vaud, le ROC-Vaud avec la revue Moins!, Le Courrier.

L'équipe de Food Urbanism Initiative a agrémenté les plates-bandes de la Maison de quartier avec l'aide de jeunes assistants. Voir les photos ci-contre.

Les repas de samedi ont été préparés par les Jardins du Flon, d'Ouchy et du Nord.

Était présentée l'exposition "Living the squat, compte à rebours d'une expulsion", au sujet du squat de migrants aux Prés-de-Vidy à Lausanne, par le pôle de recherche national LIVES. Voir la photo ci-contre.



Suite...

www.alternativesurbaines.ch

Découvrez les enregistrements audios et les interviews vidéo
Inscrivez-vous à la Newsletter

Contact:

info@alternativesurbaines.ch

Association écoquartier

CP 5256

1002 Lausanne

Partager le document et son contenu.

Il est sous licence libre CC BY-SA 2.5 CH

